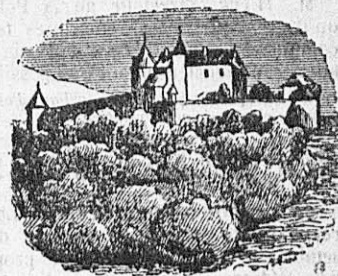




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 11^h (d. j. f. 14^h) 15^h 20^h. BULLE, dép. 6^h 9^h (10^h) 13^h 17^h

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 ct.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
Annonces mortuaires	
et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

Grand Conseil.

Session de février.

Présidence : M. W. Bartsch.

Séance de mardi 2 février.

En ce jour de Chaudelour, nos députés ont allumé leurs chandelles et sont arrivés à Fribourg, en nombre assez important pour vaquer à leurs occupations habituelles, c'est-à-dire s'occuper des affaires de l'Etat.

C'est M. Bartsch qui préside, soit le second radical depuis 1857. En homme qui en impose, l'honorable avocat ouvre la séance en rappelant la mémoire des députés défunts : de MM. Biolley et Lauper. On se lève pour honorer leur souvenir.

Comme personne n'est nécessaire ici-bas, et que le Grand Conseil ne saurait mourir, on procède aussitôt à l'assermentation des deux « homines novi » hommes nouveaux, qui sont MM. Bays, professeur, et Thalmann, agriculteur. Solennellement, ils promettent de bien remplir leurs devoirs de députés aussi vrai que Dieu peut les assister : c'est à-dire de voter en silence et d'écouter les ordres du gouvernement.

On assermente encore quelques conseillers d'administration de nos régies d'Etat et M. Bartsch met en discussion le

Compte rendu de l'Etat pour 1924.

On sait que chaque direction fait imprimer le sien dans lequel sont consignés les faits les plus saillants de l'année. Ceci étant, les députés reçoivent cette littérature officielle, la lisent ou ne la lisent pas.

La Commission d'Economie publique a pour mission, elle, d'éplucher les remarques du Conseil d'Etat. Elle enregistre les observations qu'elle peut faire sur chaque Direction et le Conseil d'Etat répond. Observations et réponses sont lues en séance du Grand Conseil. Les voici, résumées, pour l'année 1924 :

Direction des Finances.

Rapporteur : M. Blanchard.

Les remarques faites sont assez importantes pour que nous les donnions aussi complètes que possible.

Observation 1. — Le Conseil d'Etat est prié de veiller à ce que les commissions ordinaires et extraordinaires soient organisées et travaillent avec le moins de frais possible. La rémunération de leurs membres par des jetons de présence devrait faire l'objet d'un règlement édicté par le Conseil d'Etat.

Réponse du Conseil d'Etat. — Les commissions travaillent à l'appel et sous le contrôle des Directions dont elles relèvent ; elles sont rémunérées suivant un tarif assez uniforme, qui permet de tenir compte des difficultés du travail demandé.

La Direction des Finances ne saurait s'immiscer dans la gestion financière d'établissements qui ne sont pas de son ressort. Toutefois, le Conseil d'Etat retient la suggestion exprimée par la commission d'économie publique, en vue de l'amélioration requise.

Observation 2. — Les commissions de gestion pourraient être rendues attentives à la nécessité de veiller à ce que les établissements de l'Etat arrivent, non seulement à se libérer peu à peu de l'aide financière de la caisse cantonale et à se rendre économiquement indépendants, mais encore à servir un intérêt aux capitaux qui ont été mis à leur disposition.

Réponse. — Des instructions de ce genre ont déjà été données à maintes reprises et, d'ailleurs, efficacement. Elles rentrent dans le programme de réduction des dépenses

budgetaires que s'est imposé et que suit le Conseil d'Etat.

Observation 3. — Ne pourrait-on pas utiliser, comme dans un canton voisin, un bordereau unique pour la perception de l'impôt cantonal, de la taxe militaire, de la contribution à l'assurance-incendie, des impôts communaux, etc. ? On aurait ainsi un mode général de perception qui pourrait être centralisé et qui serait plus économique que le procédé actuel.

Réponse. — Le bordereau unique désiré par la commission d'économie publique pourrait être réalisé si l'on arrivait à se passer du concours des communes pour la rentrée des impôts. La question de la perception directe des contributions fiscales par l'Etat est à l'étude.

Observation 4. — Le Trésorier d'Etat ne pourrait-il pas être chargé du contrôle financier permanent des caisses qui se trouvent dans les préfectures et dans plusieurs départements ? Les caisses existant dans les bureaux de l'administration générale ne pourraient-elles pas être toutes gérées par le Receveur général ?

Réponse. — Ni le Trésorier, ni le Receveur général n'ont le temps nécessaire pour procéder à ces vérifications de caisses, d'autant moins que le personnel de la Trésorerie a été réduit de deux unités.

Les caisses en question doivent être vérifiées par les Directions dont elles relèvent.

Direction des Travaux publics.

Rapporteur : M. Ch. Chassot.

La commission d'économie publique voudrait, en ce qui concerne les cantonniers, qu'ils travaillent, tous, 6 jours par semaine. De la sorte, on pourrait allonger les tronçons de routes à travailler de 2 à 3 et même 4 kilomètres.

M. Buchs, conseiller d'Etat, répond qu'il est plus utile de demander de certains cantonniers qu'ils n'ouvrent que cinq jours de la semaine. Le sixième, ils peuvent cultiver un peu de terre. Du reste, ils sont peu nombreux ceux qui usent de cette faculté. L'orateur ajoute que les 205 cantonniers du canton font bien leur devoir et qu'ils donnent pleine satisfaction. Une discussion s'ouvre à propos du gravier de 3 à 4 cm. que l'on voudrait voir utiliser sur les routes.

Ce à quoi M. Buchs répond que l'utilisation du petit gravier cassé est pratiquée depuis longtemps.

Observation. — Multiplier les places de dépôt de petit gravier et de sable et ordonner les recommandations de chaussées par temps pluvieux constituent le meilleur moyen de tenir nos routes en bon état par ces temps de grande circulation.

Réponse. — Cette observation est répétée régulièrement, depuis de nombreuses années, aux contrôleurs des routes et aux cantonniers. De nouveaux dépôts de gravier sont établis chaque année, dans la mesure où les crédits le permettent.

Observation. — Un bon cantonnier pouvant éviter des frais considérables d'entretien, n'est-il pas indiqué de le récompenser par une prime supérieure à 100 fr., maximum établi depuis plus de vingt ans ?

Réponse. — Le Conseil d'Etat retient volontiers cette proposition pour le moment où les finances de l'Etat permettront de la réaliser.

M. Gustave Dupasquier sollicite du Conseil d'Etat que l'on passe en 1^{re} classe la grande route Bulle-Vevay, qui est une artère très importante.

M. Fasel demande de meilleurs communications ferroviaires entre Fribourg et Berne et Fribourg et Romont.

M. Buchs, conseiller d'Etat, expose toutes les réclamations déjà faites, sous ce domaine, auprès des C. F. F. Il y a bien quelques légères améliorations, mais ce n'est pas suffisant, il est à souhaiter que l'électri-

fication du tronçon Lausanne-Berne améliorera le trafic.

Direction de la Justice.

Rapporteur M. Morard

Pour cette Direction, cinq observations ont été faites.

Observation 1. — Les émoluments perçus par les préposés au registre du commerce, les receveurs d'Etat, les officiers des poursuites, les conservateurs du registre foncier, les greffiers des tribunaux ne devraient-ils pas rentrer dans la Caisse de l'Etat ? On établirait pour ces fonctionnaires des traitements fixes.

Réponse. — Greffiers et préposés ont déclaré qu'il n'y avait aucun avantage pour l'Etat à instaurer ce nouveau système. S'ils avaient des traitements fixes, le nombre des fonctionnaires augmenterait. Donc, gain d'un côté, perte de l'autre.

(Le Conseil d'Etat ne répond pas en ce qui concerne le registre foncier et les receveurs d'Etat. Pour Fribourg, en tout cas, le bureau du registre foncier apporterait de beaux écus à la Caisse de l'Etat. Mais osera-t-on faire le geste ? Réd.)

Observation 2. — Les plaintes dirigées contre les fonctionnaires de l'Etat doivent être mentionnées dans le compte-rendu comme le fait le Tribunal cantonal pour les officiers publics qui sont sous sa juridiction.

Réponse. — Le Conseil d'Etat est en principe d'accord. Du reste le compte rendu indique les sanctions prises contre un huis-sier et un officier d'état-civil.

Observation 3. — Le Conseil d'Etat doit indiquer les motifs pour lesquels il a autorisé des changements de noms de famille.

Réponse. — Ce n'est pas toujours aisé, attendu que ces changements de noms sont du domaine personnel et intime.

4^{me} observation. — Quelles sont les conséquences de droit public et financières de l'érection en cathédrale de la collégiale de St-Nicolas ?

Réponse. — Rien n'est changé au *statu quo ante*, si ce n'est les présentations faites par l'Evêque pour la nomination des chanoines, du curé de Fribourg et du Prévôt, les droits laïques antérieurs sont maintenus. De plus, les frais d'entretien de la cathédrale, du diocèse restent à la charge de l'Etat.

5^{me} observation. — Le Conseil d'Etat a dérogé à l'article 261 de la loi sur les communes en permettant aux bourgeois de Grolley de faire des distributions d'argent. La commission estime qu'il ne faut pas de dérogations lorsqu'une commune a des impôts.

Réponse. — C'est le Conseil d'Etat qui interprète la loi et il conteste formellement la dérogation dans le cas présent.

M. le député Jaquet explique que les bourgeois de Grolley reçoivent des lopins de terre ; qu'ils ont dû prélever un impôt quadriennal pour payer la cote-part due à l'Etat pour la construction du pont de Pérolles. Une fois cette dette payée, l'impôt disparaît.

M. Morard, à propos des émoluments des greffiers, dit qu'ils doivent être partout égaux. Il estime qu'il y aurait avantage pour la caisse de l'Etat à donner des traitements fixes à ceux qui encaissent des émoluments.

Une passe d'arme est tentée entre M. Perrier et M. Morard. M. Perrier dit que le système actuel est avantageux pour éviter d'augmenter le fonctionnarisme.

M. G. Dupasquier demande pourquoi les prix des pensions dues par les communes ont été portés au 10 % à l'asile de Marsens.

M. Perrier. L'augmentation des pensions touche surtout les communes riches ; celles de 4^{me} et 5^{me} sont peu atteintes.

M. F. Glasson. Le Conseil d'Etat, en-

suite d'une demande de la paroisse de Bulle, a décidé que le curé faisait partie de droit du Conseil paroissial et qu'il avait voix délibérative. L'orateur n'a rien à dire contre cette manière d'interpréter la loi. Cependant, il constate que toutes les autorités constituées sont en nombre impaire : trois, cinq ou sept. Maintenant, les Conseils de paroisse seront composés de 6 membres. Comment prendre des décisions à trois contre trois. Ne vaudrait-il pas mieux renier la loi et porter à 7 les conseillers paroissiaux ?

M. Perrier, dans une explication embrouillée : il n'explique rien et finit par dire que la voix du président est prépondérante. C'est la majorité qui décide. Mais à trois contre trois, où est la majorité ? Tout cela est bien profond !

M. Benninger veut que l'on donne des ordres précis pour que les papiers d'identité ou actes d'origine portent les noms conformes à ceux des registres de l'Etat civil.

Instruction publique et archives.

Rapporteur : M. Henri Buchs.

Observation 1. — N'y aurait-il pas une économie à réaliser en confiant le service de l'économat (achat de matériel, imprimerie au bureau du Dépôt scolaire ?

Réponse. — En principe, il y aurait des inconvénients à la fusion des deux services parce que le registraire a d'autres tâches importantes à remplir : service de législation, perception des émoluments, etc. ; le problème sera étudié.

M. Fasel demande une halle de gymnastique pour le collège et M. Henri Buchs félicite la caisse d'épargne de la Singine pour la création d'un dépôt d'épargne de 5 fr. aux écoliers de deuxième année de l'Ecole secondaire.

Direction de la Police.

Rapporteur : M. Joye.

Observation. — Le nombre des amendes infligées à des bouchers, charcutiers, et négociants de viande pour vente de marchandises avariées a plus que doublé depuis l'an dernier. La commission veut croire que cette augmentation est due à la plus grande vigilance des organes de contrôle, et non pas à l'accroissement des abus. Elle exprime le vœu que les sanctions appliquées soient telles qu'elles arrivent à réduire considérablement ces dangereuses fraudes alimentaires.

Réponse. — Il s'agit bien d'une surveillance plus active exercée par les organes du laboratoire cantonal. Le contrôle des viandes doit être pratiqué, d'une manière générale, par les vétérinaires ou leurs suppléants, les inspecteurs du bétail et il doit l'être aussi bien dans les boucheries, charcuteries et débits d'aliments que dans les abattoirs mêmes. Toutefois, le laboratoire cantonal peut, en vertu des attributions qui lui sont conférées par la loi et les ordonnances fédérales sur les denrées alimentaires, exercer également un contrôle sur la qualité des viandes et des graisses.

Le chimiste cantonal, qui regrette, par ailleurs, que les amendes soient parfois trop minimes, continuera ce contrôle dans l'intérêt de la santé publique.

M. Clément, docteur, dit que la suppression des anberges ne doit pas être fonction des indemnités à verser par ceux qui bénéficient de la fermeture d'un établissement.

Il voudrait que la loi soit respectée quant à la vente des liqueurs, qui ne peut se faire que de 9 heures du matin à 21 heures.

Est-on assez sévère à l'égard des maisons de commerce du dehors qui envoient des catalogues recommandant les moyens anti-conceptionnels ?

M. Weck, directeur de la Police, dit qu'il prend acte des remarques faites, la commission des auberges fait son travail aussi consciencieusement que possible.

(Le manque de place nous oblige d'arrêter là, pour aujourd'hui, notre relation.)

NOUVELLES SUISSES

Session des Chambres. — La conférence des présidents de groupes de l'Assemblée fédérale a décidé de proposer la liste ci-dessous des objets à discuter pendant la session qui s'ouvrira le 8 février.

Le Conseil national s'occupera des objets suivants : après avoir terminé l'examen du budget, l'assemblée abordera la question des chaussures militaires et la nouvelle réglementation de la solde. Dans la suite viendront : Code pénal militaire ; loi sur les automobiles ; traité avec l'Autriche ; subvention à l'industrie de la broderie ; modification du tarif douanier provisoire ; assimilation des étrangers en Suisse ; relations juridiques entre la Suisse et l'Autriche ; approvisionnement du pays en blé (divergences) ; commission pour les affaires étrangères ; traité de conciliation avec la Norvège ; vaccination préventive, recours des adversaires de la vaccination ; assurances-accident (révision de l'art. 51).

Au Conseil des Etats, la discussion abordera les questions suivantes : tribunal administratif ; séquestre et exécution forcée ; traité avec l'Autriche ; loi sur les automobiles, votation finale ; subvention à la broderie ; traité de conciliation avec la Norvège ; budget pour 1926 ; chaussures et solde militaires ; adhésion à l'office international des épizooties ; modification du tarif provisoire ; loi sur la tuberculose.

La conférence proposera de fixer l'ouverture de la session de printemps au lundi de Pâques et sa durée à deux semaines.

FRIBOURG

Les Fribourgeois à Genève.

— Le Cercle Populaire Fribourgeois de Genève a tenu son assemblée ordinaire et annuelle, le dimanche 17 janvier dernier.

Nombreuse et réjouissante fut l'assistance qui écouta avec attention le rapport de l'activité du Cercle pendant l'année écoulée, et particulièrement celui du trésorier qui a pu annoncer, qu'après une crise douloureuse, la situation financière du Cercle était redevenue normale et prospère.

Rappelons que le Cercle Populaire Fribourgeois a pour but d'unir par les liens de la cordialité et le culte de la patrie les Fribourgeois de Genève, de travailler au développement de tout ce qui peut assurer de bons rapports entre Fribourg et Genève.

Le comité du Cercle pour 1926 est composé comme suit :

Président : MM. Clément Denervaud ;
Vice président : Auguste Lombard ;
Secrétaire : Oscar Guillet ;
Vice-secrétaire : Auguste Morand ;
Trésorier : Sigismond Giésé ;
Vice-trésorier : Paul Torche ;
Membre adjoint : Jules Grand.

Billets de Banque. — Par arrêté du 22 janvier 1926, le Conseil fédéral a

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Le Secret de l'Espagnol

PAR

HENRI GERMAIN

11

A mon tour maintenant de faire l'anglais :

Marthe Dorval, sans profession, fille de Monsieur Dorval, armateur à Saint-Nazaire. En congé de bonne santé chez son grand-père.

Et maintenant que voici les formules de correction et de respectabilité dûment échangées, causons, comme de bons voisins, voulez-vous ?

— Certes, Mademoiselle, avec grand plaisir.

Seulement je dois vous avouer que, depuis ma sortie du collège, je n'ai pas encore trouvé le temps de fréquenter beaucoup les salons.

De sorte que je n'ai pu apprendre, au contact charmant des femmes, l'esprit facile qui aurait permis à un homme du monde de répondre tout de suite une fautive galante, à votre question si franche de tout à l'heure.

— Eh bien, Monsieur Leguen, tout ce que vous venez de dire là vaut beaucoup mieux que des fadaïses.

Aussi j'espère bien renouer cette conversation.

décidé de prolonger jusqu'au 30 juin 1926 le délai pour le remboursement des Bons de caisse fédéraux de 5, 10 et 20 francs, émis en 1914 (billets bleus avec texte : La Caisse fédérale, etc.)

Les détenteurs des Bons de caisse fédéraux restés dans la circulation sont instamment priés de les échanger auprès de la Caisse fédérale, à Berne, jusqu'au 30 juin 1926. Passé ce délai, les Bons de Caisse ne pourront plus être encaissés et la contre-valeur de ceux qui n'auront pas été présentés au remboursement en temps voulu sera versée au fonds général des invalides.

Groupe radical du Grand Conseil.

Le groupe radical du Grand Conseil, s'est réuni mardi après midi, au Cercle littéraire et de commerce à Fribourg. Il a discuté, de 14 à 17 heures, les divers tractands de la session en cours. M. Gustave Dupasquier a été chargé de présenter au Grand Conseil des desiderata de la minorité.

M. Louis Blanc a été confirmé président du groupe pour la présente année.

La foire de Morat — Malgré un brouillard intense et d'affreux chemins, la foire de Morat de février a été bien fréquentée.

On constate une augmentation constante des prix sur le marché des porcs. La paire de 6 semaines se paie de 100 à 150 fr. et aux environs de 200 fr. pour ceux de 3 mois. Les transactions ont été très nombreuses.

Sur le marché du gros bétail, les prix ont une tendance marquée à la baisse, surtout pour le jeune bétail.

Il a été amené 17 bœufs, 60 vaches, 46 génisses, 16 veaux, 1 taureau, 993 porcelets, 5 porcs gras, 3 chèvres et 3 moutons.

Les voleurs de l'auto sont arrêtés.

— Les voleurs de l'auto de M. Bochud, de Posieux, ont été arrêtés à Liestal, mardi. Ils étaient partis sur Vevey, où ils avaient séjourné samedi soir. Le lendemain, ils allèrent à Yverdon et, en passant à Grandson, ils furent arrêtés par un gendarme qui, bien que ne trouvant pas leurs papiers en règle, les laissa continuer leur route. Mais, à Liestal, la police mit la main sur les filous, qui sont à l'ombre maintenant.

GRUYÈRE

Nécrologie. — La population unanime de Riaz témoignait sa vive sympathie, en accompagnant au champ du repos la dépouille mortelle de M. Auguste Duding, scieur, un honorable époux et père de famille, qu'une cruelle maladie a terrassé en quelques jours, malgré tous les efforts de la science médicale.

Agé de 45 ans à peine, le défunt laisse dans la désolation une épouse et trois petits enfants.

Qu'ils nous soit permis également d'adresser l'expression de notre grande sympathie aux familles atteintes par ce deuil.

Mademoiselle Marie-Louise Borcard, fille de M. Emilien Borcard, à Mouthé (France),

Mais je ne veux pas abuser, pour la première fois, de votre patience à écouter mes sornettes.

Tout en parlant, la jeune fille avait pris de mignons ciseaux, pendants à sa ceinture au moyen d'un cordon de soie, et, délicatement, elle coupait un bouton de rose à peine ouvert.

— Pour Madame Leguen, dit-elle simplement.

— Oh ! grand merci, Mademoiselle, c'est vraiment une attention charmante.

Et, ravi, le cœur battant d'une émotion indéfinissable, l'officier de marine prit la rose et la porta jusqu'à ses lèvres sans trop savoir ce qu'il faisait.

Puis, s'inclinant profondément, il s'éloigna, se dirigeant vers l'habitation de ses parents adoptifs.

Marthe Dorval, rougissante, le regardait à la dérobée.

Lorsqu'il eut disparu, elle murmura presque inconsciemment :

— Quelle différence entre ce français et le noble hidalgo de grand-papa !

Puis, très lentement, elle reprit sa promenade, toujours insouciant en apparence, contemplant ses fleurs, le ciel bleu ; radieuse sous la grande lumière dont elle semblait se griser.

Le lendemain dans la matinée, elle éprouva comme une sorte de légère déception, en n'apercevant pas, dans le jardin voisin, le jeune officier.

Dans l'après-midi, elle dut, selon sa promesse, accompagner sa mère chez le comte

une charmante personne, très honorablement connue à Broc, vient de mourir dans cette localité, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 25 ans seulement.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles frappées par ce deuil.

Chez nos employés de commerce.

— La Société suisse des Commerçants, section de la Gruyère, dont nous avons déjà relevé maintes fois le but fort louable, organise, pour dimanche soir prochain, 7 courant, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle, une soirée familière-concert, qui sera suivie d'une partie récréative. La recette étant spécialement affectée au profit des cours de commerce pour jeunes gens, nous recommandons chaleureusement cette séance à la sympathie du public.

Aux jeunes « fervents » de la « Musique ».

— Le Corps de Musique de la ville de Bulle organise, selon une tradition inaugurée il y a quelque années, un cours « d'élèves musiciens » qui va s'ouvrir sous peu. Nous engageons vivement les jeunes gens qui apprécient le bel art et les jouissances supérieures qu'il procure à profiter de l'occasion qui leur est offerte de s'initier gratuitement aux éléments de la musique instrumentale.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 février prochain auprès de M. Radraux, Directeur. Le Comité.

« Marie-Jeanne », à Broc.

— La belle pièce de Dennery et Mallian que vient de monter avec un soin tout particulier *Le Mæmerchor Frohsim* de Broc, retrouvera dimanche son succès d'antan. La location, ouverte il y a quelques jours, fait prévoir que ce petit chef-d'œuvre se jouera devant des salles comblées. Tout a été fait de manière à contenter les spectateurs. Des décors nouveaux ont été brossés ; c'est à voir.

Ajoutons encore que cette pièce est interprétée en français. Pour les détails, voir les programmes et annonces.

À la sortie du spectacle, train spécial pour Bulle.

A Corbières.

— Pour la première fois, les jeunes acteurs et actrices de Corbières ont été applaudis devant un nombreux auditoire. Chaque acteur a bien tenu son rôle, si bien que les rires ne manquaient pas dans la Grande Salle. Que celui qui veut encourager ces jeunes gens vienne passer ses agréables moments à Corbières le dimanche 7 février, à 2 1/2 h. de l'après-midi et à 7 1/2 h. le soir. Venez nombreux, dissiper vos ennuis en écoutant les pièces comiques que joue la société de Musique l'Avenir. Qu'on se le dise ! X.

Accident de ski.

— Dimanche, un skieur de Fribourg, M. Megert, qui prenait part à des exercices de ce sport près de Vuadens, a fait une chute et s'est brisé le bras gauche.

La peur des femmes.

— Ce n'est pas un propos en l'air lorsqu'on dit que le dernier comique d'Harold Lloyd laisse bien derrière lui tous les films du même acteur. Il est difficile d'exposer tout ce qui se passe dans ce film, mais une chose est certaine,

Lagartijo, mais elle s'y rendait sans plaisir, l'esprit un peu préoccupé, pour la première fois peut-être.

La propriété du noble espagnol était sans contredit la plus vaste, la plus somptueuse à dix lieues à la ronde.

Le jardin qui l'entourait était vraiment d'un dessin artistique.

Les fleurs les plus belles et les plus rares s'y épanouissaient à l'aise, grâce aux soins de deux jardiniers très savants et fort largement payés.

D'ailleurs, le comte semblait être lui-même un fervent de l'horticulture et surtout des roses, dont il avait fait planter tout un parterre.

Il promena ses visiteuses parmi ces merveilles, leur expliquant avec une science véritable la nature et la valeur de chaque espèce.

— Maintenant Mademoiselle, dit-il à Marthe, voulez-vous me désigner les plants qui vous ont plu de préférence aux autres ?

La jeune fille sans embarras, mais discrète cependant, désigna deux rosiers superbes, en pleine floraison.

— Très bien, reprit le comte, ces rosiers seront portés chez vous, ce soir-même, par les soins de mon jardinier.

— En vérité, Monsieur, vous nous voyez confuses et très reconnaissantes, émit Madame Dorval avec son sourire le plus aimable.

— Oh ! pour si peu de chose, Madame. Vous n'ignorez pas combien il m'est agréable de pouvoir causer quelque plai-

c'est qu'il est le plus gros succès du rire de la saison. Harold Lloyd joue le rôle d'un jeune homme timide. Les jeunes filles l'effraient, il les étudie en cachette et plus il les étudie, plus il en a peur. Chaque fois qu'il se trouve sous le coup d'une surprise, il bégaye affreusement. C'est alors une suite d'aventures tragi-comiques et sensationnelles qui donnent le frisson ou qui déclenchent des tempêtes de rire.

Venez donc au *Cinéma Lux*, vous y passerez une soirée inoubliable.

Cinéma du Closeau.

Dès vendredi soir, au *Closeau*, Don X, fils de Zorro, la dernière et formidable création de Douglas Fairbanks. — C'est enfin cette semaine que paraîtra de nouveau à l'écran du *Closeau*, le célèbre Douglas Fairbanks dans son dernier film *Don X, fils de Zorro*, attendu avec tant d'impatience par notre public. Cette production, sans vouloir amoindrir la valeur de *Robin des Bois*, est incontestablement le summum de l'art de Douglas. L'œuvre est une véritable richesse d'imprévu et de nuances : décors ; costumes, et cette photo, éblouissante d'une lumière qu'on dirait faite d'or fluide. Et puis, toujours Douglas, incomparable. Douglas qui fait de l'acrobatie une source naturelle de beauté, par ce double secret qu'il possède d'y conserver, toujours, la « ligne » et d'en exclure, non seulement l'apparence, mais l'idée même de l'effort. Il ne saute pas, il vole ; il ne tombe pas, il se pose.

Un film de Douglas Fairbanks est toujours un spectacle de haute tenue et de goût parfait, plein de grâce et d'éclat, et de magnifique élégance. Toutes ces qualités se retrouvent dans *Don X, fils de Zorro*.

LES CHANGES

du 5 février.

PARIS : 19.45 — 19.48 1/4 ; LONDRES : 25.23 3/4 — 25.24 1/4 ; BERLIN : 123.50 — 123.60 ; MILAN : 20.88 — 20.91 ; BELGIQUE : 23.57 1/2 — 23.62 1/2 ; VIENNE : 72.90 — 73.10.

Madame Veuve Julia Duding-Buchs et ses enfants, à Riaz, et les familles parentes et alliées remercient sincèrement toutes les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans le deuil qui vient de les frapper si douloureusement en la personne de

Monsieur Auguste DUDING

leur cher époux, père, fils, frère et parent, enlevé à leur affection dans sa 45^e année, après une courte et cruelle maladie.

†

Monsieur et Madame Emilien BORCARD à Mouthé (France) et leurs enfants à Broc, Vevey, Mothéon, Le Pâquier et Mouthé, ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie-Louise BORCARD

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 3 février, à l'âge de 25 ans, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Broc le 6 février à 10 heures du matin.

sir à Mademoiselle Dorval... et à vous même.

Voulez vous maintenant me faire l'honneur d'accepter une tasse de thé ou un rafraîchissement.

— Certainement, Monsieur.

Et Madame Dorval suivit, avec une satisfaction évidente, le riche propriétaire à l'intérieur de sa splendide villa.

Marthe toujours respectueuse des volontés maternelles, n'objecta rien à la proposition du comte de Lagartijo.

Cependant, elle s'y conforma sans véritable empressement, comme si, tout à coup, elle eut deviné le véritable mobile des amabilités réciproques de l'espagnol et de sa mère.

Dès lors, elle s'attachait très adroitement à étudier l'hôte qui lui témoignait tant d'attentions répétées.

Sérieuse et réfléchie sous ses apparences de frivolité souriante, elle devinait sans peine, par une sorte de prescience féminine, le véritable caractère des gens qui l'approchaient.

Quelle impression le comte de Lagartijo lui produisit-il ?

Nul n'aurait pu le deviner, tant l'expression de sa physionomie, toujours souriante et charmante, demeurait impénétrable.

— Vraiment le comte est charmant, n'est-ce pas ? lui dit Madame Dorval, dès que, leur visite ayant pris fin, les deux femmes se retrouvèrent dehors.

(A suivre).

Nous recon-

sentations qui chais et qui suivantes :
Musique a
Musique
en matinée et
Chorale a
et en soirée ;
Sociétés a
Montbovon.

Se
La plus gr

Oi
SAMEDI

La

aux aventu
nent le fris
e'

B

Repr

L'UNI

Bureau à 2

Trois Ch

ART

Dram

Prix des plac

S

CAF

Sa

Pieds

Es

pour 1926.

garde. Adre

les offres év

Nouv

la vérité

Prix

Elle offre

machines

l'essayer,

Démonstra

g

Rep

EN MA

organi

Salle chauffé

par les tra

P

S

ch

MEMENTO

Nous recommandons les concerts-représentations qui auront lieu dimanche prochains et qui seront donnés par les sociétés suivantes :

Musique de La Tour-de-Trême, à 8 h.
Musique « l'Avenir » de Corbières, en matinée et en soirée ;
Chorale de Grandvillard, en matinée et en soirée ;
Sociétés de Musique et de Chant de Montbovon, en matinée et en soirée.

Secours mutuels.

La plus grande caisse centralisée de la

Suisse, la « Société suisse de secours mutuels Helvétia », a mis en vigueur, le 1^{er} janvier 1926, son nouveau tarif de primes, établi sur la base d'un certain nombre de groupes d'âge. Ce tarif accorde une sensible réduction des cotisations à l'intention des jeunes gens, et c'est là une réforme à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir. La maladie, on le sait, n'épargne point les jeunes ; elle peut être grave et de longue durée. Aussi leur conseillons-nous de s'assurer pendant qu'il en est tant et de profiter des facilités que l'Helvétia met à leur portée.

La Société suisse de secours mutuels Helvétia a organisé une période de propagande allant du 1^{er} février au 30 avril, circonstance

pour laquelle elle accorde une réduction de 50 % sur la finance d'entrée, dont sont du reste complètement exonérées les personnes âgées de 15 à 25 ans. Il faut donc espérer que ceux qui ne sont pas encore assurés ou qui ne le sont qu'insuffisamment, profiteront de l'occasion exceptionnelle qui leur est offerte.

L'Helvétia compte près de 65.000 membres répartis en 400 sections, dont 32 en Suisse romande. Ses réserves, qui atteignent le chiffre respectable de fr. 4.100.000, offrent la pleine garantie qu'elle sera en tout temps et en toute circonstance en mesure de faire face à ses obligations statutaires. Ses prestations en cas de maladie

et d'accidents satisfont aux exigences les plus diverses : indemnité journalière avec ou sans la gratuité des soins médicaux et des médicaments, assurance maternité, prime d'allaitement, indemnité funéraire, assurance en collectivité du personnel d'entreprises, de maisons de commerce, d'administrations, des domestiques et gens d'office. (Voir aux annonces.)

Après la foire du 11 février prochain, nous mettrons en circulation les cartes de remboursement d'abonnement pour 1926. Prière aux abonnés désirant payer au bureau, de le faire avant cette date.

Cinéma Lux

SAMEDI à 8 1/4 h. — DIMANCHE à 3 et 8 1/4 h.

Un programme sans égal

La Peur des Femmes

grande pièce tragi-comique

aux aventures les plus étranges et les plus endiablées, qui donnent le frisson ou qui déclenchent des tempêtes de rire.

C'est de beaucoup, le meilleur film d'

HAROLD LLOYD

C'est son chef-d'œuvre.

ON COMMENCERA PAR

Byrouth-Bagdad-Tchéran

superbe documentaire en 2 parties

Vient d'arriver

Grand choix de **bas** dernière nouveauté, **lingerie**, **dentelles**, **tapis**, **mallots**, **panталons** **directoir**, **brassières**, etc.

- **BAISSE** sur la laine -
Mme Armand DUPASQUIER
La Tour-de-Trême.

Servante de campagne

Personne robuste et de confiance **EST DEMANDÉE** au plus tôt. Bon gage.
S'adresser à Irénée YERLY, Pont-la-Ville.

A remettre belle montagne

2 pâturages pour une vingtaine de génisses pour l'année 1926.

A la même adresse **on demande**

un garçon de 15 à 16 ans sachant traire.
S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 226 B. 311

Une apprentie-tailleuse

pour **DAMES** est demandée de suite ou époque à convenir chez Mme MORA-DEMIERRE maison Wicht, Tour-de-Trême.

ON CHERCHE

à louer une montagne pour alper une vingtaine de taures ou génisses.
S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 7073 B.

A REMETTRE

à **Vevey**, à très bonnes conditions, pour cause de santé, un **bon Magasin d'Épicerie** très bien agencé, sur grande artère.

S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 224 B.

Commerce de GRAINES

POTAGÈRES cherche **Voyageur**

à la commission pour visiter la clientèle agricole de la Gruyère. Faire offres avec références à **Ed. MEYER, graines, à MISSY** (Ct Vaud).

JEUNE HOMME

robuste, de Bulle ou des environs ayant goût au métier de

SERRURIER

peut entrer comme **apprenti** à l'Atelier **Brandt**, à Bulle.

Vente de bois de feu

La Commune de **LESSOC** expose en vente par voie de soumission : **38 stères sapin et 16 stères foyard 1^{er} choix**, le tout à port de camion.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de M. le Syndic pour le **Lundi 15 février au soir**.

Lessoc, le 2 février 1926. Par ordre : *Le Secrétaire*

A vendre 7000 pieds de foin et regain

à distraire.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7067 B.

Mise de bois.

Samedi 13 février 1926, au **Pâquier**, la Commune de **Bulle**, Fondation Tissot, exposera en vente, par voie de mise publique, **80 stères** (grande partie foyard), **20 tas** de branches et quelques billons et carrous.

Rendez-vous des miseurs, à 1 1/2 heure, à la ferme de **Montbarry**.

La Commune de **Bulle** met en vente, par voie de soumission, une **vingtaine de billes de foyard** se trouvant dans la forêt de **Montbarry**, rière **Le Pâquier**.

Les offres sont reçues au **Secrétariat communal** jusqu'au **vendredi 12 février 1926**, à 5 heures du soir.
Ville de Bulle

FOIN et REGAIN

à vendre **3.000** de 1^{re} qualité à distraire. S'adresser à **R. ANDREY, Gruyères, gare**.

RIDEAUX

genres modernes : **Brise-bise**, **Vitrages**, **Draperies** **Couvre-lits**, etc.

CANTONNIÈRES

Echantillons par retour du courrier.

Fabrique de rideaux

H. Mettler, Hérisau 327

Commune de BROC

Vente de bois par soumission.

La Commune de **BROC** met en vente, par voie de soumission, environ **250 m³** de bois de commerce, situés derrière les **Marches**.

Les soumissions devront être adressées par écrit, au **Bureau communal**, avec la mention « **Soumission pour bois** » pour le **lundi 22 février** crt., avant 8 heures du soir.

Pour voir les bois et autres renseignements, s'adresser à **M. Antonin Barras**, forestier communal.

Broc, le 3 février 1926. Par ordre : *Secrétaire communal.*

JEUNE FILLE

robuste et travailluse

CHERCHE PLACE

pour aider au ménage, en ville ou à la campagne.

S'adresser à **PUBLICITAS, Bulle**, sous P 7070 B.

SOUSSION

La commune de **Botterens** met en soumission le **concasage** d'environ **400 m³** de **pierres** préparées en **Blessonez**. Le travail doit être fait avec le **concasour**.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Syndic qui recevra également les soumissions jusqu'à **15 février** courant, à **18 heures**.

Botterens, le 2 février 1926. Par ordre : *Le Secrétaire.*

PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 7 février

Pharmacie BARRAS

Cinéma du Closeau

Vendredi et Samedi à 8 h. 1/4
Dimanche à 3 et 8 h. 1/4 — Lundi à 8 h. 1/4

Don X le fils de Zorro

L'œuvre la plus formidable
Le film le plus captivant
Le roman d'amour le plus passionnant
La dernière et sensationnelle création de

Douglas Faibanks.

On peut retenir ses places

BROC - Grande Salle de l'Hôtel de Ville - BROC

Dimanche 7 février 1926 Samedi 13 février 1926

BUREAU : 14 h. et 19 h. 30 BUREAU : 19 heures 30
RIDEAU : 14 h. 30 et 20 h. RIDEAU : 20 heures

Concerts-Représentations

donnés par le **MÄNNERCHOR-FROHSINN** de **BROC**.
DIRECTION : **M. Jules Corboz**.

AU PROGRAMME :

CHŒURS, et

Marie-Jeanne ou la Femme du peuple

Grand drame en 5 actes et 6 tableaux de **Denney et Mallian**.
(La pièce est interprétée en français)

Prix des places : Réservées 2 fr. 20 ; Première 1 fr. 00 ; Sec. 1 fr. 10.
On peut retenir ses places à l'avance au **Café de l'Hôtel de Ville**.

Mise de bétail.

Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en vente, en mise publique libre, le **samedi 13 février** courant, dès 1 heure après midi, au **CRÉT (Veveyse)**, son bétail pie noir, comprenant : **8 mères-vaches**, vélées ou prêtes au veau, **2 taures** de 2 1/2 et 3 ans, dont une portante pour le mois de juin, **3 génisses** de 14 mois, dont une portante pour le mois d'avril prochain, une **vachette** d'un mois et 2 **brebis**.

Il sera en outre vendu 1 **fort jument rouge** de 7 ans, à 2 mains. Paiement comptant.

315 **Albert PASQUIER.**

FIÈVRE APHTEUSE

puissant **anti-épidémique**, **tonique** et **dépuratif** pour le **bétail**.

En vente partout, le paquet, fr. 3.— ; paq. 6 paq., fr. 2.90 ; par 12 paq., fr. 2.80

A. DELISLE et Cie Lausanne.
Prix spéciaux pour Syndicats.

Vente de bois en soumission

La Commune de **BELLE-GARDE** offre en vente par voie de soumission environ **500 m³** de **billons**

divisés en lots, préparés en partie sur la route cantonale **Zur Eich** et la **Villette**.

Pour voir les bois s'adresser à **M. Ed. BUCHS**, cafetier à la **Villette** et remettre les offres écrites au **Conseil communal** jusqu'au **vendredi 12 février** à **13 heures**.

Bellegarde, le 1^{er} février 1926
Le Conseil communal.

On demande une jeune fille

dans une auberge de campagne, pour aider au ménage et au café.

S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 177 B.

Représentation-Concert

donné par **L'UNION CHORALE de GRANDVILLARD** les 7 et 14 FÉVRIER

Bureau à 2 h. 30 et 7 h. 30. Rideau à 3 h. et 8 heures

PROGRAMME

Trois Chœurs par la Chorale

ARTHUR de BRETAGNE

Drame très captivant en 4 actes de **Louis Tiercelin**.

PROCÈS DE LAPIN

Comédie en 1 acte par **E. Barlié**.

Prix des places : Réservées, fr. 2.— ; Premières, fr. 1.50 ; Sec fr. 1.—
Service de voitures du village à la gare

CAFÉ SUISSE, BULLE

Samedi 6 février (pour la dern. fois)

Pieds de porcs au Madère.

Estivage à louer

pour 1926. Pâturage **LA FUHRA**, près de **La Villette-Bellegarde**. Adresser à **MOOSER E.**, garde-chasse, à **Bellegarde**, les offres éventuelles ou les demandes de renseignements.

Nouveauté Sensationnelle

la véritable machine à écrire pour tous

Prix incroyable, **70 fr.** et garanti.

Elle offre de nouveaux avantages et rivalise avec les machines de grande valeur, aucun apprentissage ; l'essayer, c'est l'adopter.

Démonstration au gré des clients.
Agent exclusif : **Jos. SAUDAN, fils, BULLE.**

Grande Salle de MONTBOVON

Dimanche le 7 février

Dernières Représentations-théâtrales

EN MATINÉE, 14 h. 30, et en SOIRÉE, 20 heures

organisées par les Sociétés de Musique et de Chant.

Salle chauffée - - Correspondance pour la Gruyère et le Pays-d'Enhaut par les trains de 17 heures. Invitation cordate.

POUR CARNAVAL

Beau choix de

Souliers de Bal

en Verni, Chevreau, Satin et broché, etc.

Chaussures Modernes, S. Bulle.

Je ne trompe pas !

Depuis 35 ans, je suis la boisson idéale de tout le monde. Saine pour jeunes et vieux, utile à chaque ménage.

Café de malt Kathreiner-Kneipp.

CARNAVAL

Immense choix :

SATINETTE toutes couleurs première qualité
FOULARDINE soyeuse très brillante
SATIN SOIE qualité supérieure.

Tarlatane pour collerettes

LOUPS satin et satinette, noirs et couleurs.
Visagères-nouveautés, Barbes.
Chapeaux — Bonnets — Perruques.

Collerettes toutes couleurs et tous prix.

GARNITURES :

lacets, grelots, étoiles, perles, rubans, colliers, bracelets.



ACCESSOIRES

grand choix : tapettes, fouets, ombrelles, éventails, crécelles, trompettes, castagnettes.

Voyez à l'intérieur Nos prix sont les plus bas

A L'INNOVATION

BULLE -- Passage de l'Union -- BULLE

Samedi 6 février 1926, à 20 h.

Hôtel de la Grue, B R O C

Dimanche 7 février à 14 h. 30.

Café de la Tour, à La Tour-de-Trême

CONFÉRENCES PUBLIQUES et GRATUITES

organisées par le "Parti socialiste"

Orateur : **Paul GRABER, Conseiller national.**

— Ouvriers et paysans, assistez nombreux à ces conférences —

BANQUE POPULAIRE de la Gruyère à BULLE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 6 février 1926, à 15 h. 30 du jour, à l'Hôtel des Alpes-Terminus, à Bulle.

TRACTANDA :

1. Rapport de l'exercice 1925. Compte de profits et pertes et bilan;
2. Rapport des commissaires-vérificateurs;
3. Ratification des comptes et décharge aux organes de la Banque;
4. Fixation du dividende;
5. Nomination de quatre administrateurs;
6. Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1926;
7. Révision des art. 3, 12b, 15, 24, 29, 41a des statuts.

Pour assister à l'assemblée, les actions doivent être déposées à notre Caisse, jusqu'au 6 février, à midi, contre récépissé qui servira de carte d'entrée. Le rapport des vérificateurs des comptes, le bilan et le compte de profits et pertes seront déposés dès le 29 janvier, au local de la Banque, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance.
Bulle, le 9 janvier 1926.

Le président du Conseil d'administration :
Alexandre MUSY.

ECHARLENS - Auberge de la Croix-Verte

Dimanche 7 février à 8 h.

SOIRÉE FAMILIÈRE-CONCERT

organisée par la Société de Musique.
Inauguration d'une grande salle.

Dimanche 7 février 1926, à 20 1/2 h.

BULLE - Grande Salle de l'Hôtel de Ville - BULLE

soirée familière-Concert

organisée par la

Société Suisse des Commerçants

(Soc. d'Employés de commerce, banque et administration) au profit de ses cours de commerce pour jeunes gens.
On y trouvera toutes sortes de bonnes choses pour Carnaval.

— ORCHESTRE BABY —

La Soirée Récréative qui suivra est réservée aux membres actifs et protecteurs de la Société.



Contre LA TOUX

l'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, employé avec succès depuis plus de 7000 attestations de 30 ans. de toutes les classes prouvent son efficacité sans concurrence. Paquets à 30 et 60 cts, boîte à 1 fr. En vente chez :

BULLE : Droguerie Dubas.
CERNIAT : Pierre Andrey-Charrière, négociant.
BROC : Ad. Enderli, Epicer. Société de consom.
Epagny : » » »
Charmoy : » » »
Crésuz : » » »
Villarvol. : » » »
Botterens : » » »
» G. Dématraz.
SORENS : Alfred Wolf.
GUMFENS : Jules Fragnière, Epicerie.
MORLON : Lucien Grandjean, Epicerie.
GRUYÈRES : S. Desche-naux,
et dans les pharmacies et drogueries où les affiches sont apposées.

A VENDRE

à distraire 4.000 pieds de foin et regain

1^{re} qualité.
S'adresser à **Casimir Pillet, La Tour-de-Trême.** 236

Logements à louer

au Paquier dès le 15 février, l'un aux Carrots, de 4 chambres, cuisine, jardin, lumière électrique; l'autre au Clos Bélon de 3 chambres, cuisine, lumière électrique.

S'adresser aux **hoirs PAS-QUIER, La Tour-de-Trême.**

COMMERCE

de bon rapport à remettre à Lausanne. Sans connaissances spéciales, avenir assuré. On mettrait au courant. Convientrait pour agriculteur. Ecrire sous : Q. 1073 L. **Publicitas, Lausanne,** ou Tél. 23.28, Lausanne.

Je suis acheteur de 5 à 6 moules de bois de foyard et un moule de chêne.
S'adresser à la **laiterie d'E-charlens.**

Mise de bois de feu

Samedi 6 février 1926, dès 9 heures, la commune de Riaz vendra dans ses forêts en mises publiques, de nombreux tas de nœuds et rondins.

Rendez-vous, avec sac garni, au chalet de la Grosse Croix-Blanche.
Riaz, le 1^{er} février 1926.
Le Secréariat communal.

Vente de bois

en soumission.

Le soussigné expose en vente, par soumission, 150 m³ billons épicea; 1 lot bois de charpente et environ 100 stères bois foyard et sapin, le tout à port de camion, au lieu dit « la Coullas », sous village de Cuves.

Faire offres par écrit au soussigné pour le 10 février 1926, à 8 heures du soir.
Montbovon, le 1^{er} février 1926.
GILLET Louis, MONTBOVON.

Préparation de bois.

La Commune de Bulle met en soumission la préparation d'un lot de bois d'environ 100 m³, à la forêt-taz (plantes abattues par le vent).

Pour voir les bois, s'adresser au forestier.

Les offres sont reçues au Secréariat communal, jusqu'au lundi 8 février 1926, à 5 heures du soir.
Ville de Bulle.

Tout homme soucieux de son avenir

et de celui des membres de sa famille devrait avoir à cœur de se prémunir contre les conséquences inévitables (chômage forcé, perte de salaire, dépenses supplémentaires) qu'entraînent la maladie et les accidents. Le meilleur moyen d'échapper à ces pénibles éventualités est de s'affilier à la

Société Suisse de Secours Mutuels Helvétia

caisse reconnue, subsidiée et contrôlée par la Confédération, la plus importante en Suisse.

Indemnité journalière de 1 à 14 fr. ou choix en cas de maladie ou d'accident avec ou sans la gratuité des soins médicaux et des médicaments, pour une durée pouvant atteindre au total 480 jours.

Indemnité funéraire de 50 à 200 fr. et Libre passage sur toute l'étendue de la Confédération. Neutralité politique et confessionnelle. Journal officiel gratuit.

Couches indemnisées pendant 42 jours. Prime d'allaitement. La Société assure tous genres de collectivités, le personnel d'hôtel ou de restaurant, les domestiques et gens de maison, à des conditions spéciales et avantageuses.

Réserves : Fr. 4.100.000. —, 400 sections, 120 collectivités, 63.000 membres.

Pour faciliter l'accès de notre caisse aux personnes âgées de 25 à 50 ans, la finance d'entrée sera réduite de moitié jusqu'au 30 AVRIL 1926.

Les personnes âgées de 15 à 25 ans sont exonérées de la finance d'entrée.

Que chacun profite de cette occasion exceptionnellement avantageuse pour se mettre à l'abri des conséquences matérielles qu'entraînent la maladie et les accidents !

Pour renseignements et prospectus s'adresser à :

MM. MOREL Léon, prés., garage Maillard
PORCHET Alfred, Café du Pont
KLAUS Karl, C. F. F., Av. de Gruyères
BERNARD Alfred, Avenue de Gruyères
WOLFENDER Grand'rue 49
ZURLINDEN Alfred, ch. M. Fatio, Broc-village

Fonderie & Ateliers Mécaniques de Fribourg S. A.

(Usine moderne installée dans les anciens Ateliers C. F. F., Fribourg)

Téléphone N° 25.

Nous informons les administrations publiques, les industriels, maîtres d'état, garagistes, mécaniciens et agriculteurs, de l'ouverture de nos établissements.

Fonderie de fer Usinage Réparations Fabrication

pour toutes sortes de pièces jusqu'au poids maximum d'environ 2000 kg. par pièce.

de toutes pièces en fonte, fer et métal.

de machines et pièces détachées.

et montage d'appareils, de machines, de transmissions, de monte-charges, etc.

Demandez offres et devis.

Fumeurs de pipe

sachant apprécier le meilleur, demandez chez votre fournisseur le tabac

Cornetto

Manufacture de tabacs Wiedmer fils SA. Wasen/ve (Suisse)

Mise de bois.

La commune de Villars-sous-Mont exposera en mise publique le mercredi 10 février prochain, dès 13 1/2 h., sur place au pâturage des Loyettes :

- 1) environ 200 m³ de billons de sapin;
- 2) env. 30 m³ billes foyard et orme;
- 3) env. 34 stères de foyard;
- 4) env. 67 stères de sapin.

Rendez-vous des misours au village, à 13 h. 1/4.

Le Secréariat communal.

A vendre

d'occasion : 1 piano, 1 canapé, 1 table double, 1 potager à 4 trous, des planches à lessive, 1 grande tino, 1 couleuse neuve.
S'adresser au N° 190 de la rue de Vevey.

Sciage de bois de feu.

Le soussigné se charge de tous sciages à la machine, à domicile; prix modérés, rabais sur quantités; fait aussi transports.
Téléph. 5 Em. DAFFLON

au Stand, GRUYÈRES.

Salsepareille-Model Dépuratif-Laxatif

salutaire et de goût délicieux.

Véritable seulement en bouteilles de 5 et 9 fr., dans les pharmacies, Pharmacie Centrale, Madlenor-Gavin, 9, rue du Mont-Blanc, Genève. A Bulle, pharm. Rime.

Enchères publiques.

Pour cause de vente de leur domaine, les frères Piller exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, devant leur domicile, en Bouleyre, Vuisternens-en-Ogoz, le mercredi 10 février, à midi précis, leur bétail et chédaï suivants :

1 forte jument noire de neuf ans, 5 vaches, 3 génisses de 2 et 1 an et 1 veau.

Chédaï : 3 chars à échelles à 1 cheval, 1 faucheuse à 1 cheval, 1 caisse à purin, 1 luge et chenaquet, 1 charrette à lait, 1 charrette de Charmey, 1 herse, 1 boille à lait 36 l., 2 baquets en fer, clochettes, harnais, faux, fourches, râtaux en fer et en bois, chaînes et enfin quantité d'objets trop longs à énumérer.

Paiement au comptant.
Vuisternens en Ogoz, le 31 janvier 1926.
P. 10.470 F. Les exposants : Les Frères Piller.

Une personne dans la trentaine de toute confiance demande place comme bonne à tout faire. Bons certificats à disposition.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 7071 B.

A LOUER

entre Bulle et Vuadens

un joli appartement

de 2 ou 3 pièces, cuisine, buanderie et dépendances.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 216 B. 304

Ch. Demierre Médecin-Dentiste BULLE

CHERCHE UN

Apprenti mécanic.-dentiste

ON DEMANDE un enfant en pension.

Bons soins assurés.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 153 B.

ABONNÉ

Suisse 1

Etranger 6

payab

Prix du n

On s'ab

burea

moyennan

Gr

Milita

1^{re} observ

mie publiq

l'arsenal se

comparais

Il faut à l'a

Réponse.

ment le Co

reux à Frib

que la co

s'est fichée

Réd.)

2^{me} obser

bre des arr

eu pour ef

des forêts,

des inspect

dit la com

Réponse.

n'a pas aug

cher, les i

les indem

de même c

fonds de p

à 200.000 f

Séan

Pré

M. Rog

d'Etat s'il

des taxes c

se aussi i

de Bellegar

taires von

protestati

années les

millions de

rétont ces

gravent lo

M. Chai

pose que l

pris de dé

Revis

Rapp

Enfin, n

nombre à

Genoud, t

tion, expos

1919.

Il établi

plication d

impôt agri

nymes.

Il établi

qué présen

impôts su

comptabili

sentant ur

Le nou

paysans se

Ils seront,

une moine

de 150.000

menter les

d'équilibr

a) Une

fortune e

mille fran

qu'actuell

mille);

b) les s

mille fr. é

c) La n

craies au

taxe cada

d) Imp

produira

e) Com

porteront

Ce qui